



## L'ARGUMENT D'ÉRIC ZULIANI

Récemment, une personne tout juste engagée dans une transition de genre témoignait sur les réseaux sociaux : « On m'a traité comme si j'étais fou, comme si je ne savais pas ce que je disais. Mon droit à l'autodétermination a tout de suite été bafoué. » Ces termes sont paradigmatiques. Dans ce propos se nouent à la fois la question de la folie et son refus, l'écart entre ce que l'on dit et ce qui s'entend et une référence forte au droit à l'autodétermination.

### Être et dire

Jacques-Alain Miller, explorant il y a peu ce que Lacan appelle « l'anarchie "démocratique" des passions<sup>1</sup> » portant aujourd'hui spécialement sur la race et le sexe, a mis à jour un équivalent du *cogito* au niveau du dire : « Je suis ce que je dis.<sup>2</sup> » Sous l'accent d'une volonté identitaire, le discours dit *woke* en produit les nouveaux maîtres mots et une nouvelle morale. Aussi, cet énoncé devient-il un opérateur précieux pour interroger bien d'autres registres de l'existence humaine. Comment le sujet, être vivant et parlant, pris dans des relations sociales, traversé par les impasses de la civilisation, s'accommode-t-il de ce nouveau *cogito* ? Par quelles voies en vient-il à rencontrer un analyste, et comment se fait, alors, le branchement sur l'inconscient ?

### Autodétermination

Il y a sans doute à se pencher sur ces nouvelles formes du moi autonome qui portent le nom d'autodétermination et qui s'inscrivent dans cette folie qu'est la croyance dans le moi. Au début des années cinquante, Lacan oppose le « c'est moi » de l'homme moderne au « ce suis-je » de François Villon<sup>3</sup>. Toutefois, ce *c'est moi* s'entend comme une réponse possible à une question posée au sujet sur son identité. Le *Je suis ce que je dis* d'aujourd'hui va plus loin, dans la mesure où c'est une affirmation aux accents impératifs qui efface toute interlocution. Elle réduit l'être à l'énoncé, les confondant et éclipsant l'énonciation : le sujet est alors parlé plus qu'il ne parle. Du côté de l'Autre, ces incidences de savoir, de désir, voire de jouissance, sont refusées : l'autodétermination se substitue à l'interlocution d'où s'absentent toujours plus les ressorts de la parole, comme le démontrent ses usages sur les réseaux sociaux. L'Autre est ravalé à l'écoute et ramené au semblable, d'où des choix relationnels sur le critère du même. Sans cet Autre, on résume volontiers le sujet à ses comportements, à sa cognition, voire à ses neurones, à son corps surtout.

### Droit du sujet et liberté de l'Autre

*Je suis ce que je dis* témoigne d'un *pousse-à-l'Un*, à l'identité qui spéculé sur le fait que la condition humaine se spécifie justement d'un défaut structural d'identité. Ce mouvement s'accompagne d'un refus, voire d'un rejet des assignations de l'Autre, trop universalisantes, étouffant la singularité de chaque Un. Il indexe dans ce mouvement les formes contemporaines du déni de l'inconscient, déni de l'Autre qui se formulent au nom du droit. Mais droit à quoi ? Droit à la jouissance, répond Lacan, qui en dévoile le véritable ressort : derrière le déni de l'Autre se révèle en fait que « c'est la liberté de l'Autre, que le discours du droit à la jouissance pose en sujet de son énonciation, et pas d'une façon qui diffère du *Tu es* qui s'évoque du fonds tuant de tout impératif<sup>4</sup> ». La liberté apparente du sujet a donc son envers : un Autre qui prend les traits d'un surmoi féroce.

1. Lacan J., « L'agressivité en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 122.

2. Miller J.-A., intervention lors de « Question d'École », École de la Cause freudienne, Paris, 22 janvier 2022, inédit.

3. Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, op. cit., p. 281.

4. Lacan J., « Kant avec Sade », *Écrits*, op. cit., p. 771.



### Écoute et interprétation

Or, comme la distinction que Lacan opère depuis le début de son enseignement entre le moi et le sujet le pointe, il « ne s'agit pas de savoir si je parle de moi de façon conforme à ce que je suis, mais si, quand j'en parle, je suis le même que celui dont je parle<sup>5</sup> ». Introduisant la fonction de la parole, il démontre qu'elle opère une division, et en conséquence un phénomène qui consiste à ne pas savoir ce qu'on dit, comme en témoigne tout sujet parlant. D'une certaine manière, *Je suis ce que je dis* n'est autre qu'une défiance quant à la langue, à son pouvoir, à sa valeur interprétative et ses effets. L'inconscient, dont on ne veut pas entendre parler, n'en est que plus présent : les modalités de son déni sont autant de modalités de son retour dans le sujet. Mais pour que cette parole puisse opérer, à l'écoute doit s'ajouter l'interprétation.

Il s'agit donc de reprendre à nouveau frais la fonction de la parole dans l'expérience analytique et ce qu'elle distribue en termes de désir, de demande et de jouissance au regard de ce nouveau *cogito* ; d'explicitier cliniquement la distinction entre le moi et le sujet, mais aussi d'explorer les dénis contemporains de l'inconscient dans ce qu'il a de réel. Comment, dans l'expérience analytique, se manifestent ces négations et quelles en sont les incidences sur la direction de la cure ? ♦

ÉRIC ZULIANI

Codirecteur des J52

---

5. Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », *Écrits, op. cit.*, p. 517.



## L'ARGUMENT D'ANAËLLE LÉBOVITS-QUENEHEN

Racisés, blancs, hétéros, homos, cis, trans, etc., l'époque est à l'identité qui s'affirme, se revendique, voire se clame à l'occasion comme si la vie en dépendait. Jacques-Alain Miller a pu noter en ce sens qu'au *cogito* cartésien « Je pense, donc je suis » se substituait aujourd'hui un *dico* : « Je dis, donc je suis <sup>1</sup> ». Selon ce *dico*, il suffirait de *dire* ce que l'on est pour être ce que l'on dit.

Par ailleurs, notons-le, nul écart, dans ce *dico*, entre la chose dite et l'être supposé s'en déduire, nulle place pour la division subjective que l'inconscient fait émerger. Tout va comme si, dès lors qu'un sujet énonçait son identité, le hiatus qui gît au cœur de l'être parlant du seul fait que le langage l'affecte, se résorbait tout à fait.

### Sans pudeur

Ainsi se présente-t-il des sujets, effets de leur propre *dico*, si identifiés à eux-mêmes, si plein d'eux-mêmes, qu'ils s'exhibent sans pudeur, ni honte. Les acteurs de télé-réalité et leurs témoignages incessants, censés attester qu'ils sont ce qu'ils disent être, sont exemplaires d'une telle tendance à l'exhibition, qui appelle, en retour, le voyeurisme. De fait, la pudeur atteste de ce qu'entre un sujet et ce à quoi il s'identifie, entre un sujet et le réel de la jouissance auquel il a affaire, l'écart qui se creuse appelle une certaine retenue, et l'imposition d'un voile. Seul un être qui coïncide parfaitement avec lui-même peut s'avancer, tel Yahvé affirmant : « Je suis ce que je suis <sup>2</sup> ».

Mais si le sujet du *dico* est tout à fait lui-même sur un certain plan – au point qu'il s'exhibe ainsi sans retenue –, il est, sur un autre plan (très conforme à l'idéologie *woke*), tout à fait absent de lui-même contrairement à Yahvé. Il est alors d'autant plus ce qu'il est qu'il n'est pour rien dans ce qu'il est. Loin de se considérer comme impliqué dans son mode de jouir, l'identité affirmée par le dico s'affirme comme le fruit de pures déterminations extérieures. La responsabilité subjective n'y a pas sa place, ce qui renforce d'autant le *pousse-à-l'exhibition* dont le sujet témoigne. En effet, dès lors qu'il ne se trouve pas impliqué dans son être, de quoi le sujet du *dico* aurait-il honte ? Sur quoi jetterait-il le voile de la pudeur, puisque ce n'est pas lui qu'il affiche en s'exhibant ?

### Au champ de l'Autre

Ce *Je suis* s'affirme souvent d'autant plus vigoureusement qu'il va parfois contre l'évidence – ainsi par exemple quand un sujet prétend être autre chose que ce qui s'en perçoit au premier abord. Cette identité qu'il affirme, et dans laquelle il se reconnaît, s'impose certes d'abord au sujet du dico lui-même, mais il lui faut ensuite l'imposer à l'Autre qu'il institue comme témoin de ce qu'il est. Sa certitude propre doit devenir celle de l'Autre, et cela jusqu'au point de dissuader, cet Autre, de l'interroger : *Pour autant que je l'ai dit, tu n'as, toi, rien à dire.*

Pourquoi une telle injonction au silence ? Pourquoi la déclaration identitaire doit-elle être le dernier mot, sinon parce que l'identité qui s'y affirme s'éprouve comme une identité blessée (par le racisme, le sexisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie, la grossophobie, etc.) ? En réalité, l'être émergent du dico fait volontiers couple avec son potentiel offensif. C'est la raison pour laquelle le dico vise d'abord la neutralisation de toute parole qui pourrait,



1. Miller J.-A., intervention lors de « Question d'École », École de la Cause freudienne, Paris, 22 janvier 2022, inédit.

2. Exode, chapitre 3, verset 13-14. Et cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1991, p. 74-75.



bien sûr, nier son identité, mais même seulement l'interroger, ou interpréter les dits dont elle procède. Il prend ainsi acte des effets potentiellement marquants, voire blessants de la parole, mais il l'étend à toute parole qui ne se limiterait pas à confirmer l'énoncé dont l'affirmation identitaire procède.

Ève Miller-Rose notait récemment que « faire de tout propos qui ne soit supplétif à ces discours identitaires une blessure, une offense, c'est prêcher que *les mots sont blasphématoires*<sup>3</sup> ». C'est justement dans cette mesure que les tenants du *dico* se tiennent à l'abri de ces propos « blessants ». Car cette blessure, sans doute, leur en rappelle-t-elle une autre. Comme Lacan nous l'indique en effet, *lalangue* marque dès l'abord le corps de son empreinte et ses effets sont plus ou moins *blessants* selon la façon dont elle a été véhiculée auprès de tel sujet en particulier. Et ces tenants du *dico*, si prompts à voir du blasphème là où une parole peut émerger, on peut supposer que *lalangue* les a, eux, spécialement atteints et blessés. Toute parole à venir porte dès lors la trace brûlante (et toujours prête à se raviver) de cet impact dont il s'agit de se prémunir.

Or, réduire l'Autre au silence est bien une manière de neutraliser les effets de sa parole, et la plus radicale qui soit. Une autre est de prétendre réformer la langue comme on le voit faire aujourd'hui avec, entre autres, l'introduction de nouveaux termes et une nouvelle façon de se rapporter au genre grammatical. Mais dans une telle perspective, réformer la langue semble constituer une quête sans fin, tant il est vrai qu'aucune *novlangue* ne sera jamais assez *nov* pour voir ses effets potentiels neutralisés.

### L'inconscient dénié et son retour

Comme l'inconscient n'est pas une substance, qu'il n'est pas localisable dans le corps, et ne constitue pas davantage une partie de l'âme ou de l'esprit, mais qu'on en saisit les émergences à même la langue, et pour autant seulement que quelqu'un l'interprète cet inconscient, le diktat du *dico* qui intime le silence, en constitue bel et bien une négation. Pourtant, la psychanalyse, qui fait fond sur l'inconscient, est le lieu même – et le seul –, où il y a chance de composer avec *lalangue* et ses effets subjectifs passés, présents et futurs.

L'inconscient peut donc bien être dénié, ses effets se font sentir – et cela, peut-être d'autant plus qu'il est dénié. C'est spécialement sensible au niveau de la jouissance, qui n'est jamais *celle qu'il faudrait*<sup>4</sup>. Exilé d'un rapport d'harmonie au monde, aux autres et à lui-même, le *corps parlant*, qu'il fasse fond sur l'inconscient ou le dénie, reste soumis à cet exil. Mais le déni de l'inconscient voue un sujet à s'aventurer dans l'existence, lesté de cette « écharde dans la chair<sup>5</sup> » dont la douleur exquise se rappelle parfois à lui, et dont aucun *dico*, si assertif soit-il, ne parviendra jamais à le soustraire qu'illusoirement, et seulement *le temps que durent les roses*.

Ainsi l'inconscient réel insiste-t-il à se faire reconnaître lui aussi, à titre d'existant. ♦

ANAËLLE LÉBOVITS-QUENEHEN  
Codirectrice des J52

3. Miller-Rose È., intervention lors de la « Grande Conversation de l'École Une », Association mondiale de psychanalyse, Paris, 20 avril 2022, inédit.

4. Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre xx, *Encore*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 55.

5. Lacan J., « Jeunesse de Gide ou la lettre et le désir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 757, cité par Miller J.-A. lors de sa présentation d'*Ornicar ? Lacan Redivivus* à la librairie Mollat, ACF en Aquitaine, 5 février 2022, inédit.



## L'ARGUMENT D'ALICE DELARUE

### Le cogito et l'inconscient

« Je suis ce que je dis <sup>1</sup> ». Avec cette formule, qui donne son titre aux 52<sup>es</sup> Journées de l'École de la Cause freudienne, Jacques-Alain Miller nous éclaire sur une torsion contemporaine du « Je pense, donc je suis » cartésien. Ce nouveau paradigme épingle un trait de la subjectivité de notre temps, trait qui concerne au plus haut point le rapport à la parole et à l'inconscient, et donc la *praxis* de la psychanalyse. Lacan a en effet démontré que le moment du *cogito* était corrélatif d'une mutation décisive de la science et qu'il signalait l'apparition d'un nouveau sujet, qui se spécifie de s'être préalablement délesté de tout savoir subjectif pour pouvoir produire le savoir certain de la science. Bien que celle-ci soit « une idéologie de la suppression du sujet <sup>2</sup> », le sujet de la science est paradoxalement celui sur lequel la psychanalyse peut opérer, dans la mesure où il lui est possible de se laisser diviser en consentant à se séparer de ses intuitions, de ses croyances, de ses affects, de ses identifications. C'est ce moment cartésien qui a ouvert la possibilité de l'invention de la psychanalyse et de son objet, le savoir inconscient – dont le discours scientifique n'a cure.

### Un savoir emmerdant

Le sujet préfreudien n'était pas sans entretenir un rapport d'amour à l'inconscient, sous les espèces de la recherche de la connaissance. Depuis l'invention de la psychanalyse, il y a toujours eu ceux qui s'orientent des discours établis, qui se passent très bien du savoir inconscient, et ceux pour lesquels quelque chose cloche au point qu'il leur est nécessaire d'en passer par l'expérience de la cure. Cependant, indique Lacan, du fait du succès de la psychanalyse, pour « la première fois dans l'histoire, il vous est possible [...] de refuser d'aimer votre inconscient, puisque enfin vous savez ce que c'est : un savoir, un savoir emmerdant <sup>3</sup> ». Ce savoir emmerde le sujet, car il implique « le sans pardon, et même sans circonstances atténuantes <sup>4</sup> » quant à sa responsabilité devant la vérité, une fois qu'il l'a entraperçue dans sa dimension d'horreur. Si le discours analytique reste scandaleux, c'est qu'il va à rebours de la pente commune, qui est celle du refus ou de l'écrasement de ce réel.

### Nouveaux dénis de l'inconscient

Freud et Lacan nous ont enseigné sur les différentes façons dont l'être parlant peut se défendre du savoir inconscient : refoulement, forclusion, dénégation, mais aussi méconnaissance, résistance, oubli, belle indifférence... Le sous-titre de ces Journées met l'accent sur les nouvelles formes de déni, parmi lesquelles on pourrait situer le refus, la haine, le désamour de l'inconscient, ainsi que l'autoaffirmation de soi, en tant qu'elle obture la place de ce savoir dans les intervalles de la parole.

Parmi ceux qui pensent pouvoir être ce qu'ils disent, il en est ainsi certains qui, fondamentalement, refusent d'être dupes du Père, de cette figure de l'Autre qui peut orienter le destin du sujet en disant *non* à sa jouissance, tout en supportant cette limitation de l'amour. Or, comme l'a épinglé Lacan, *les non-dupes errent* au sens où leur refus les rend plus dupes encore du lieu de l'Autre qu'ils reconstituent dans l'imaginaire. Leur erreur, qui n'est donc pas « l'erreur commune <sup>5</sup> », c'est d'imaginer que leur vie n'est qu'un voyage et qu'ils peuvent cheminer comme bon leur semble dans le monde – tant qu'ils restent à l'écart de la grand-route.



---

1. Miller J.-A., intervention lors de « Question d'École », École de la Cause freudienne, Paris, 22 janvier 2022, inédit.  
2. Lacan J., « Radiophonie », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 437.  
3. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXI, « Les non-dupes errent », leçon du 11 juin 1974, inédit.  
4. *Ibid.*, leçon du 11 décembre 1973.  
5. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *...ou pire*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2011, p. 17.  
6. *Ibid.*



Il est patent que, dans le champ de la sexuation, de plus en plus de sujets refusent d'être « signifié[s] phallus par le discours sexuel, qui [...] est impossible <sup>6</sup> » et pensent avoir les coudées franches pour s'autodéterminer. Si Lacan a pu dire que l'« être sexué ne s'autorise que de lui-même [...] et de quelques autres <sup>7</sup> », il oppose aux non-dupes que « Ce que vous faites, [...] *sait* ce que vous êtes <sup>8</sup> ». Le discours peut s'affirmer haut et fort, la parole se déployer tant et plus, un réel auquel l'être parlant a affaire insiste et peut se lire dans ses actes, dans son rapport aux autres et dans ce qu'il fait de son corps.

La rencontre avec le désir de l'Autre se fait toujours sous l'égide du malentendu. Il marque le corps du sujet et le coince dans un certain nœud qui ne lui donne aucune essence, aucune identité. Mais il détermine un mode de jouissance et crée un savoir dysharmonique là où il y a un trou. Le non-dupe est celui qui ne consent pas à la méprise, en tant qu'elle est « la forme propre de la prise du savoir inconscient <sup>9</sup> ». La psychanalyse parie que si l'être parlant a le courage de se laisser interpréter par ce savoir qui est un *chancre*, s'il consent à s'en faire la dupe, à l'aimer, alors celui-ci peut lui offrir la chance de moins errer. ♦

ALICE DELARUE  
Codirectrice des J52

---

7. Lacan J., Le Séminaire, livre XXI, « Les non-dupes errent », *op. cit.*, leçon du 9 avril 1974.

8. *Ibid.*, leçon du 11 décembre 1973.

9. Miller J.-A., « Commentaire du "Séminaire inexistant" », *Quarto*, n° 87, juin 2006, p. 14.